L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 19 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

LE DOCTEUR ROBERT U. BORDE a établi son bureau de consultation au No 219 de la rue du Canal près Bienpartie.

15 mars—7 f.

ON DEMANDE.

10 Habiles jeunes filles pour coudre à la machine du linge de dessous pour hommes 27 Chartres. 16 mars—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Veuve Nicholas Maudry vs. Mme Veuve Lecoq.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans. No 17,380—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wm. Wright, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, au lieu ci-après désigné, le No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le LUNDI, 27 mars 1890 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRELLELLI,

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

13 mars—12 19 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Leon Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 29,250—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexandre Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 mars—19 23 28

Succession de E. H. Musgrove.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 27,234—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma H. Musgrove, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 mars—18 22 27

Succession de George Weintz senior, et Annie Huber, sa femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,592—Division A.—Attendu que John Weintz a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Weintz senior, et de Annie Huber, sa femme décédée intestats, ayé est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite requête.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 mars—15 20 24

Succession de Pierre Roy et de Victoire Cadeau, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,028—Division A.—Attendu que Emile Roy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Pierre Roy et Victoire Cadeau, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite requête.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 mars—15 20 24

Edward Korn vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,972.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le Rév. E. Picton, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 mars—13 18 22

Succession de Charles DeMeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,390—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John DeRuyter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 mars—13 18 22

Succession de Josephine Julie Roy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.— No 29,610.—Division A.—Attendu que Delma Depas, femme de Joseph Martens a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Josephine Julie Roy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13 mars—13 18 22

Succession de S. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,022—Division A.—Attendu que Mme Hermann Kottwitz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. Alexander, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 mars—14 19 23

Succession d'Isaac Blum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 28,590—Division C.—Attendu que Félix Blum a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Blum, décédé intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 15 20

Succession de Frank Villegas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 28,578—Division B.—Attendu que Mme Joséphine Villegas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Villegas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 mars—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE du District pour la Paroisse d'Orléans. Emile Baumann vs Mme Veuve Félix Blum. No 18,183—Ordre de cour—Il a été ordonné que les biens du petit-mineur Emile Baumann soit, et est par le présent ordonné, saisis pour être vendus à la requête de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John F. Chalaron, notaire, au bureau de ce dernier, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur l'offre du dit petitionnaire, d'être un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises par le dit John F. Chalaron, ou par les créanciers judiciaires contre sa personne et ses biens agissant conjointes, et que le C. Frest, greffier soit nommé pour représenter les absents ou absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.

Signé : FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. H. KENNY, Deputé Greffier.

15 mars—15 21—17 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie que le Juge pour le février 1890, jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les chiffres suivants, savoir :

Joséphine Barbera, femme de Charles Biscontesse, vs ces mari.

Sur motion de Martin Verzbicki, avocat de la demanderesse, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu contre le défendeur le 20 janvier 1890, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse Joséphine Barbera, femme de Charles Biscontesse, contre Charles Biscontesse, mari, séparé de biens de corps et de biens de ce dernier, et ce à la somme demandée de quinze cent cinquante cents (15 cts), aux dépens de la défendeur.

Jugement rendu le 3 février 1890.

Jugement signé le 7 février 1890.

(Signé) M. H. MORTON, Juge.

Et ledit juge m'apporte un engagement et fait le mandat de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le huitième jour de février en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

THE BUISSON,

15 fév—8f on 20 f Deputé Greffier.

Avis est ici donné qu'en vertu des dispositions de l'Article 48 de la Constitution de 1879 de l'Etat de la Louisiane, le soussigné a été appointé Séquestre aux fins de recevoir pour le compte de la Nouvelle-Orléans la somme de $2 00 de licence de la Nouvelle-Orléans.

JAS. H. KENNY,

Président du C. E. L.

18 mars—16 22 30—6 19 avril

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Grand Tirage Mensuel,

AU

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00: Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900

3,124 Lots se montant à $1,054,800

Ou demande des agents partout.

Le Tirage aura lieu sous la surveillance et la direction de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et sera conduit par MM. Allen Herbert et Jules Aucoin, Commissaires nommés par la Cour.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

L. A. Dauphin
J. H. Early

COMMISSAIRES

Autorisé par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de Compagnie a été ratifiée, par une majorité écrasante, et ressuscite par la nouvelle Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Souvenez-vous que chaque dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet gagnant ou toute part à un billet entière en contiendra un autre valeur

Endorsé par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de Compagnie a été ratifiée, par une majorité écrasante, et ressuscite par la nouvelle Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Souvenez-vous que chaque dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet gagnant ou toute part à un billet entière en contiendra un autre valeur

ASSURANCES

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 13 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889 :

Primes d'incendie	$278,621 04	
Primes de rivières	51,182 46	
Primes maritimes	11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888.	85,501 30	
		$426,447 51
A déduire—		
Primes remboursées	$25,107 08	
Réassurances	45,209 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889.	114,844 53	
		185,912 18
Primes nettes acquises		$240,535 33
A ajouter intérêt,		32,529 10
Total des recettes		$273,064 43
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$89,794 41	
Pertes par rivières payées	16,150 79	
Pertes maritimes payées	699 99	
Pertes non payées	17,841 99	
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences sur Louisiane et autres Etats	74,931 28	
Commissions	35,541 02	
		234,959 48
Profits nets		$38,04 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$62,425 00
Consolidé de l'Etat de la Louisiane	193,640 00
Actions de banques et autres	309,280 00
Billets à recevoir	8,383 30
Argent comptant	29,208 77
Propriétés foncières	25,836 10
Primes en voie de collection	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	114,844 53
Réservé pour pertes non payées	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées	3,724 55
Réservé pour réassurances de risques	5,310 34
Dividendes	15,750 00
Surplus	203,073 93
	$738,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD E. COLEMAN, Président.

GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans. }

Faites et signé ses serment par devant moi, ce 21me jour de janvier 1890.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (on outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital actions de la Compagnie, et de passer $59,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS

Robt. Maxwell	Jas. M. Consell
Geo. W. Sentell,	C. M. Norris,
L. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. W. Heaman,	Jos. Hincks,
Frederick Wing,	A. Kiefer,
T. L. Mason,	J. M. Walsh,
M. Lazaby,	T. S. Wilkerson,
Chas. Holloway,	P. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	J. B. Levelin,
J. M. Frankenbush,	C. Hernandez
Simon E. Marx,	A. M. Belavallade,
F. J. Goldsmith,	W. H. Hay, Jr.,
H. T. Cottam,	W. A. Fox,
J. A. Erbelding,	Lloyd E. Coleman
1er mars—1m	

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains.

Steinway,

Sohmer,

Knabe,

Behr,

Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,

NOUVELLE-ORLEANS.

1er 2d 9d—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1890

Liste de publication.

Bénafort, Auguste — Daffo, Jean
Bernadès, Henri — Gallice François
Boulain, Mme V. A. — Guillot Eulgence
Balsiger, Veuve Jacques — Lagneau Justine, de, née Adèle Faure
Baugarnes — Louge Jean Blaise Bourdalat
Célery, Pierre — Mercier François Dominique
Chachignon, Fois Paul — Meunier, Théophile
Félix, Remuegant à Atlanta, Gie — Rivière, Ferdinand Cyrille, dentiste à Albe
Chamelle, Auguste Madame — Sabatier, Jenty
Cayot, Jacques et Joseph — Tabarez, Jean Geoffrot
Coppens de Kortlandt, Baronn. — Thomassin, Auguste
LETTRES.

Bouchez, Emile — Caben, Mathilde
Beaudenet et Baron — Cavalier, Fanny
Langlois Alexandre

N. B.—Afin d'éviter des regards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en France, ou ailleurs de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er mars 1890.

Le Consul.

PAUL DEJARDIN.

SCIENTIFIC AMERICAN

ESTABLISHED 1845.

is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published. Every number is profusely illustrated of any paper of its class in the world. Only $3 a year. Weekly. Terms of Weekly Paper. Published weekly. Send for specimen copy. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 261 Broadway, N. Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A grand success. Each number contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of those who contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to Munn & Co. In connection with the Scientific American, are conducted the Solicitors of more than fifteen years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign Patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your Mark is not registered in the Patent Office, apply to Munn & Co. and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors,

GENERAL OFFICE: 261 BROADWAY, N. Y.

E. GARDER, PRESTT. W. W. SIRAULT, CASHIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe d'Angleterre et de Continent et ce à par.

13 juil—1an—dim, mard, vend

Ou demande des agents partout.

Le Tirage aura lieu sous la surveillance et la direction de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et sera conduit par MM. Allen Herbert et Jules Aucoin, Commissaires nommés par la Cour.

Souvenez-vous que chaque dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet gagnant ou toute part à un billet entière en contiendra un autre valeur

Ecrire en prix à payer par les Clubs, en pour tout renseignement que l'on voudrait avoir. S'adresser en toute confiance. Veuillez écrire en votre distinguée et la Signature lisible.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres enregistrées. Monnaie contenue par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présente loi contient les mêmes GARANTIES PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une banque nationale dans les chiffres, comme dans toutes les autres loteries dans les états, mais sont contresignés par les officiers de banque.

Souvenez-vous qu'une dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet gagnant ou toute part à un billet entière en contiendra un autre valeur

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Bacus vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 29,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, par les rues ci-après désignées, le MERCREDI, 19 mars 1890, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au coin Sud Est des rues Washington et Berthe.

Le contenu de la maison ci dessus comprenant un lot assorti d'épiceries de fantaisie et de famille, vins, liqueurs installations, etc.

Ainsi qu'un mobilier de maison et un cheval avec wagon.

Selon l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

8 mars—8 11 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif de 120 barils de sucre et de 30 sacs de café.

May & Vaughn vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 28,923.—En vertu d'un ordre de vente daté le 14 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI, 21 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Au Lafayette Watch use, coin des rues Magazine et Lafayette, 120 barils de sucre.

50 barils sucr. granulé marqués "Henderson Refinery."

2° Au Rio Warehouse, coin des rues Tchoupitoulas et Notre Dame, à 10:30 hres A. M., 50 barils de sucre marqués "Sherry Side."

3° Au magasin No 16 rue Fulton, à 11 heures A. M.—

10 barils de sucre marqués "Sherry Side."

10 barils de sucre marqués "Ramsey Maryland."

4° Au Importers' Warehouse rue North Peters entre St-Louis et Conti, à 11:30 heures A. M.—

5e sacs de café.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 mars—17 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété améliorée comme comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur

J. B. Mitchell vs Mme H. H. Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,240—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Ruelle Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, cadastré dit terre sur les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No vingt huit, le dit terrain faisant partie de la terre désignée par les lots six et sept, et mesurant trente huit pieds de façade rue Palmyre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double portant les numéros modernes 47 et 49 de la rue Palmyre, et ayant chacun neuf passages et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de M. J. Cunningham, par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 4 février 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 14

Avis au Public.

Avis est ici donné que HORNOR & BENEDICT, en liquidation, dépanneront, à la prochaine session de la Législature, pour être autorisés par l'Etat pour exercer professionnels, vendus.

14 mars—14 21 28—4 12 avril

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables et de valeur

Dans le Deuxième District,

Rue Marais, entre les rues Bienville et Dauphine;

Coin de l'avenue Hagan et de la rue Bienville;

Coin des rues Bienville et Roman;

Coin des rues Miro et Ste-Anne;

Six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Co. de la Nlle-Orléans.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Anna Maria Adelaide Rahder, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 2,196, et de la Succession de John H. Rahder, No 28,786 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

PAR E. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon — SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour Divisée D, daté le 6 mars 1890 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un car-sis les de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, rues, ruelles, servitudes et avantages y appartenant ou quelque sorte, situé dans le deuxième District de cette ville, carré d'lot désigné par les numéros trois cent quarante quatre et quarante trois, borné par les rues Trente-Quatr